

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

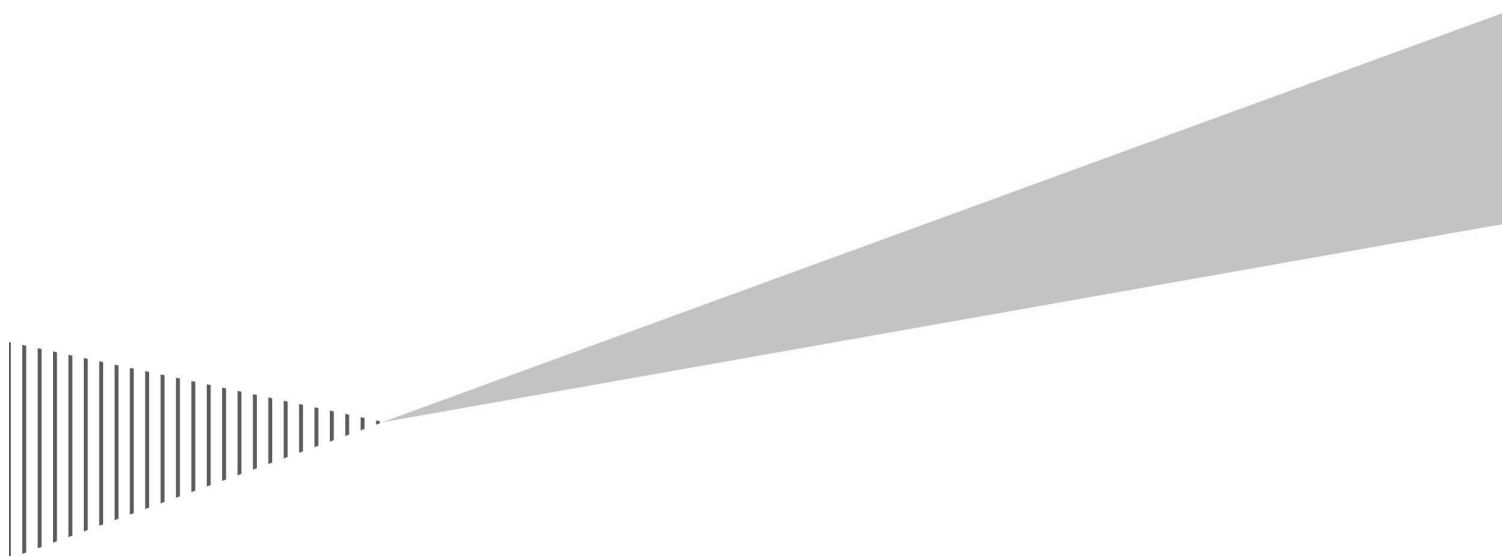
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 14378 Numéro SIREN : 379 581 465 Nom ou dénomination : A INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt 68734



A Investissements Participations

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A Investissements Participations

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A Investissements Participations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A Investissements Participations relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



May Kassis-Morin

COMPTES ANNUELS

en euros

A INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Bilan au 31/12/2023

100-102 AVENUE DE SUFFREN
75015 PARIS

SIRET : 37958146500075

NAF : 6630Z

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables I	7
Règles et méthodes comptables II	8
Informations complémentaires	9
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Etat des provisions et dépréciations	12
Information sur les coûts d'emprunts	13
Etat des créances	14
Composition du capital Social	15
Etat de variation des capitaux propres	16
Etat des dettes	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	19
Transferts de charges	20
Produits et charges constatés d'avance	21
Rémunération des dirigeants	22
Détail du résultat exceptionnel	23
Engagements financiers	24
Effectif moyen	25

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	52 095	52 095		
Constructions	44 531	44 531		
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 070	4 095	11 975	15 189
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	30		30	30
Prêts	909 726		909 726	1 206 484
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 022 453	100 721	921 732	1 221 704
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	530		530	506
Autres	1 435 117		1 435 117	1 059 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	912		912	1 114
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	1 436 559		1 436 559	1 061 446
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	2 459 012	100 721	2 358 291	2 283 150

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 1 702 400	1 702 400	1 702 400
Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 400	2 400
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale	170 772	170 772
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées	3 316	3 316
- Autres		
Report à nouveau	-149 879	-178 790
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	77 537	28 911
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 806 546	1 729 009
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques	435 008	435 008
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	435 008	435 008
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	366	366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	6 682	9 078
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	109 689	109 689
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	116 737	119 133
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 358 291	2 283 150

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	6 124		6 124	6 954
Chiffre d'affaires net	6 124		6 124	6 954
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits			503	
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 627	6 954
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			21 666	28 170
Impôts, taxes et versements assimilés			3 396	3 422
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations - Dépréciations sur immobilisations - Dépréciations sur actif circulant - Provisions pour risques et charges			3 214	881
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			28 276	32 473
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-21 649	-25 519
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			55 185	20 438
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			55 185	20 438
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER			55 185	20 438
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			33 536	-5 081

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	44 001	19 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	74 847	14 992
PRODUITS EXCEPTIONNELS	118 848	33 992
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	74 847	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	74 847	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	44 001	33 992
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	180 660	61 384
TOTAL DES CHARGES	103 123	32 473
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	77 537	28 911

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 2 358 291 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 77 537 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1. Immobilisations corporelles

La valeur brute de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à leur mise en service.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées et les modes normaux d'utilisation suivants :

- Constructions, mode linéaire sur 20 ans,
- Agencements, mode linéaire sur 6 à 10 ans,
- Matériel de transport, mode linéaire sur 4 ans,
- Mobilier, matériel de bureau, mode linéaire sur 5 à 10 ans,
- Matériel informatique, mode linéaire sur 2 à 3 ans.

2. Immobilisations financières

Ces immobilisations sont classées en trois catégories :

- Titre de participation : titres de sociétés dans le capital desquelles la société détient un pourcentage significatif et exerce une influence notable.
- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille : titres correspondant à des investissements dans une perspective de détention à moyen terme.
- Autres titres immobilisés : ce poste inclut notamment les actions propres rachetées par la société, et les titres de créances négociables représentatifs d'un emploi de trésorerie dont l'échéance de remboursement est à plus d'un an. A la date de clôture, leur nominal est augmenté des intérêts courus.

La valeur brute des deux premières catégories est constituée dans tous les cas par le coût d'achat (celui-ci pouvant inclure des frais d'acquisitions, ceux-ci étant amortis sur la période de 5 ans et constituant des amortissements dérogatoires).

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'inventaire est déterminée par référence à la notion d'utilité pour l'entreprise, l'utilité s'appréciant différemment selon la nature des titres concernés :

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en tenant compte notamment des perspectives d'évolution de la participation (mesurée en particulier par la méthode des cash flows actualisés), de sa valeur d'actif net corrigée des plus ou moins-values latentes, de sa capacité bénéficiaire, ainsi que des motifs ayant conduit à l'acquisition de cette participation.

La valeur d'utilité des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, destinés à être cédés à plus ou moins longue échéance correspond à leur valeur probable de réalisation à cette échéance et, pour ce qui concerne les titres cotés, se confond le plus souvent avec leur valeur boursière.

Les titres de participation et les titres immobilisés de l'activité de portefeuilles sont évalués titre par titre au plus bas du prix de revient ou de la valeur d'utilité ; les moins-values latentes font l'objet de provision pour dépréciation à l'actif ou pour risques au passif du bilan ; il n'est pas tenu compte de plus-values latentes.

3. Titres de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent les titres représentatifs d'un emploi temporaire de trésorerie.

Leur valeur d'utilité est appréciée :

- Pour des titres cotés, sur la base du cours moyen de décembre
- Pour les SICAV ou FCP, sur la base du cours au 31 décembre.
- Pour les titres de créance négociables à moins d'un an, le nominal est augmenté des intérêts courus.

La provision pour dépréciation dont la variation figure dans les charges financières de gestion est constituée s'il y a lieu, en compensant les plus et moins-values latentes.

4. Autres postes

Les autres postes, et en particulier les créances et dettes, sont enregistrés pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, pour les créances de l'actif circulant (notamment des comptes clients), des provisions destinées à les ramener à leur montant recouvrable.

Informations complémentaires

Provision pour risques et charges

AIP possède des parcelles situées en partie au-dessus d'anciennes galeries minières, exploitées par une ancienne filiale. Un arrêté préfectoral du préfet du Maine et Loire du 26 juin 2009 a approuvé le Plan de Prévention des Risques Miniers applicable sur les communes concernées et a fixé des exigences d'urbanisme. AIP a constitué une provision pour risques et charges relative au risque environnemental d'un effondrement affectant des terrains boisés au-dessus de ces galeries minières et dont le montant s'élève à 435k€ au 31 décembre 2023 et 2022.

Impôt sur les Sociétés

La Société est intégrée au sein du groupe fiscal porté par Ileos Group SAS, constitué, en application des dispositions des articles 223 A et 223 L 6 c du Code Général des Impôts, depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société contribue à l'impôt du groupe à raison de son résultat dans les mêmes conditions que celles qui auraient été applicables en l'absence d'intégration fiscale.

En 2023, la Société n'a pas comptabilisé de charge d'impôt car elle a imputé son déficit antérieur sur le résultat fiscal de l'exercice.

Evènement significatif

Néant.

Evènements post clôture

Néant.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains	126 942		
Constructions : - Sur sol propre	56 685		
- Sur sol d'autrui			
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	16 070		
Matériel : - De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	199 698		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés	30		
Prêts et autres immobilisations financières	1 206 484		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 206 514		
TOTAL GÉNÉRAL	1 406 212		

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains		74 847	52 095	
Constructions : - Sur sol propre		12 154	44 531	
- Sur sol d'autrui				
Installations : - Gales, agencts et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers			16 070	
Matériel : - De transport				
- De bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		87 002	112 696	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés			30	
Prêts et autres immobilisations financières		296 758	909 726	
TOTAL		296 758	909 756	
TOTAL GÉNÉRAL		383 760	1 022 453	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	56 685		12 154	44 531
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	881	3 214		4 095
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57 566	3 214	12 154	48 626
TOTAL GÉNÉRAL	57 566	3 214	12 154	48 626

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	435 008			435 008
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	435 008			435 008

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles	126 942		74 847	52 095
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	126 942		74 847	52 095
TOTAL GÉNÉRAL	561 950		74 847	487 103
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles			74 847	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Information sur les coûts d'emprunts

Néant.

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	909 726	300 033	609 693
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	530	530	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 435 110	1 435 110	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	7	7	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	2 345 373	1 735 680	609 693
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	296 758		
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	266 000	6.40000	1 702 400
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	266 000	6.40000	1 702 400

Commentaires : néant

Etat de variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social ou individuel	1 702 400			1 702 400
Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 400			2 400
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :				
- Légale	170 772			170 772
- Statutaires ou contractuelles				
- Réglementées	3 316			3 316
- Autres				
Report à nouveau	-178 790	28 911		-149 879
Résultat de l'exercice	28 911	77 537	28 911	77 537
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 729 009	106 448	28 911	1 806 546

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	366		366	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 682	6 682		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	109 689	109 689		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	116 737	116 371	366	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	4 731	1 860
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	4 731	1 860

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	4 731.18	1 860.37
455800000 Associés Comptes courants Intérêts courus	4 724.07	1 853.26
468700000 Divers Produits à recevoir	7.11	7.11
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	4 731.18	1 860.37

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 681	8 865
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	109 689	109 689
TOTAL	113 370	118 553

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 681.44	8 864.58
408101000 Fournisseurs Factures non parvenues - Hors Groupe	3 681.44	8 864.58
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	109 688.61	109 688.61
468600000 Divers Charges à payer	109 688.61	109 688.61
TOTAL	113 370.05	118 553.19

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
TOTAL	

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Charges : - D'exploitation		
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL		

Commentaires : néant

Rémunération des dirigeants

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements : - Financiers				
- De retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

Commentaires : néant

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Prix de cession d'un ensemble immobilier		44 001
Reprise sur dépréciation de terrains (suite à cession)		74 847
Valeur Nette Comptable des terrains cédés		-74 847
TOTAL		44 001

Commentaires : néant

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaires : néant

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		

Commentaires : néant

A INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.702.400 euros
Siège Social : 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris
R.C.S. Paris B 379 581 465

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 3 MAI 2024

Le 3 mai 2024, à 9h00, au siège social, 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris,

la Société par actions simplifiée ILEOS GROUP, dont le siège social est 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 538 082 454, (l'« Associé Unique »), représentée par son Président, Monsieur Laurent Chevallier,

agissant en sa qualité d'associé unique de la société A INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 1.702.400 €, dont le siège social est sis 100-102 avenue de Suffren - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 379 581 465 (la « Société »),

Après avoir reçu et pris connaissance des documents suivants mis à sa disposition:

- du texte des décisions soumises à l'Associé Unique ;
- du rapport de gestion du Président de la Société ;
- de l'avis de convocation adressée au Commissaire aux comptes;
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;

Après avoir constaté que la société Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, convoquée à la présente réunion, est excusé.

A adopté les décisions suivantes, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat,
- Conventions relevant de l'Article L 227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes sociaux

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice 2023.

L'Associé Unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune charge ni dépense somptuaire visée au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts n'a été enregistrée.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat et distribution de dividende

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 77 536.99€, comme suit :

Bénéfice de l'exercice clos le 31.12.2023	77 536.99€
Report à Nouveau	- 149 878,86€
Montant du résultat distribuable	- 72 341,87€
Report à nouveau	77 536.99€

Le compte *Report à Nouveau* sera ainsi ramené après affectation, à la somme de (- 72 341,87€).

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des 3 exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique prend acte qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice, au sens dudit article.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales et réglementaires consécutives aux décisions ci-dessus votées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
La société **ILEOS GROUP**
Représentée par M. Laurent Chevallier, Président